



## Assemblée générale

Distr. générale  
15 juin 2007  
Français  
Original : anglais

---

### Comité des relations avec le pays hôte

#### **Lettre datée du 11 juin 2007, adressée au Président du Comité par le Ministre Conseiller aux affaires du pays hôte de la Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une note verbale datée du 11 juin 2007 que la Mission des États-Unis a envoyée à la Mission permanente de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies en réponse à sa note verbale datée du 9 mai 2007 (voir annexe). Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la note diplomatique ci-jointe comme document du Comité des relations avec le pays hôte.

Le Ministre Conseiller aux affaires du pays hôte  
(*Signé*) Russell **Graham**



La Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments à la Mission permanente de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur d'appeler son attention sur sa note verbale n° NV 2017 datée du 9 mai 2007. Après examen par la Mission des États-Unis et le Département d'État du dossier concernant le refus de délivrer un visa à Fabiola Mora, représentante de l'organisation non gouvernementale cubaine Unión de Escritores y Artistas de Cuba, il semblerait que M<sup>me</sup> Mora ait été victime d'une erreur l'ayant par conséquent empêchée de participer à la cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme, qui s'est tenue du 26 février au 9 mars dernier. Si la Mission permanente de Cuba l'avait informée sitôt que M<sup>me</sup> Mora s'était vue refuser son visa, la Mission des États-Unis aurait pu demander aux autorités compétentes du pays hôte de faire le nécessaire pour remédier sans délai à cette situation.

---